

LA MENTION DROIT

Le master Droit propose une offre de formation résolument originale en ce qu'elle est, dès le M1, orientée vers l'obtention des concours, sans cloisonnement des formations entre droit public, droit privé et science politique.

Ainsi, le diplôme vise à permettre aux étudiants de préparer efficacement sur deux années un certain nombre de concours et d'examens propres aux professions réglementées de la Justice et de l'administration publique.

La mention Droit propose une ouverture à la transversalité droit public / droit privé mais également l'introduction de matières non typiquement juridiques (histoire, sociologie, économie), mais dont la maîtrise est indispensable pour les concours et carrières envisagés.

Points forts

- » Une formation orientée vers l'obtention des concours
- » Un décloisonnement des formations entre droit public, droit privé et science politique
- » Une pédagogie innovante des partenariats avec trois laboratoires de recherche et plusieurs institutions publiques

Les formations proposées

Master 1 Droit - parcours carrières judiciaires et administratives

Master 2 Droit, parcours Carrières administratives

Master 2 Droit, parcours Carrières judiciaires

